1

Lettre d'information Direction Commune

Une première réunion commune pour les CME des hôpitaux publics du département

Une première réunion d'information des CME des établissements publics de santé du département s'est déroulée le 6 janvier afin de réfléchir à un projet médical partagé de territoire.



L'année 2016 va être riche pour les hôpitaux publics euréliens.

Substitution des communautés hospitalières de territoire (CHT), les groupements hospitaliers de territoire (GHT) s'inscrivent dans la loi de modernisation du système de santé, adoptée à l'Assemblée nationale en décembre 2015. Les GHT devront élaborer un projet médical unique entre différents établissements publics de santé à l'échelle d'un territoire. L'adhésion à un GHT est obligatoire.

C'est l'ensemble du département d'Eure-et-Loir qui a été retenu pour créer un GHT.

Une première réunion des CME des hôpitaux de Bonneval, Chartres, Châteaudun, La Loupe, Dreux et Nogent-le-Rotrou s'est tenue le 6 janvier.

Les présidents des CME des 6 établissements ont exprimé leur souhait de structurer l'offre de soins du département en élaborant une stratégie de prise en charge partagée afin d'améliorer le circuit patient et d'éviter que celui-ci aille se faire soigner hors du département.

Ce projet médical partagé doit intégrer toutes les spécialités, sans exception. Il porte sur 25 filières. Tous les acteurs du département élaborent un projet par filière.

Les établissements ont jusqu'au mois de juin pour écrire les grandes lignes de leur projet commun.

« Un défi d'une ampleur inédite », soulignait Raoul Pignard, directeur général des hôpitaux de Chartres, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou et la Loupe lors des voeux au personnel du centre hospitalier de Chartres.

1er séminaire de la direction commune : un partage d'expériences et de projets

Un premier séminaire de la Direction Commune a réuni le 27 janvier, à l'EHPAD de Brou, environ soixante membres des équipes de direction et d'encadrement des établissements hospitaliers de Chartres, Châteaudun, La Loupe et Nogent-le-Rotrou.

« Nous sommes confrontés à relever différents défis », a souligné Raoul Pignard, directeur général lors de l'ouverture de ce 1 er séminaire de la Direction Commune. « Le 1 er défi concerne la « tétra normalisation » avec un développement des normes sans précédent dans 4 directions : normes sociales, techniques, comptables et en terme de qualité. Le second défi est financier. Le troisième concerne la démographie médicale et soignante avec les difficultés de recrutement que l'on connait », a précisé le directeur. «Nous allons pouvoir mettre en commun nos expériences. C'est un changement important. Nous allons créer ensemble une histoire commune pour nos établissements ».

Différents ateliers (avec les pôles fonctionnels : achats et logistique, affaires financières et analyse de gestion, affaires juridiques et communication, coordination des soins et avec d'autres directions : les travaux, le système d'information, la qualité et les ressources humaines) avaient été mis en place afin d'identifier les acteurs de la filière au sein des 4 établissements, de dresser un premier état des lieux et de tracer les principales pistes de travail dans le cadre de cette nouvelle direction commune.

Différentes actions vont être mise en place dès février 2016. Le fruit de ces réflexions sera présenté dans une prochaine édition.

